VENTES A L'ENCAN

# Peter Gallagher

Annonce Judiciaire

No. 102853 Cour Civile de District, Division E William J. Walsh et al

John Loyacano Tuteur des mineurs Maggie Walsh et Theresa Walsh et al Mercredi, 26 Février, 1913

au Proples Auctien Exchange, 334 rue Care lelet, entre les rues Union et Perdido, des propriétés de valeur améliorées et mon améliorées. Les epeculateurs et personnes voulant faire des placements y trouverent leur avantage. Agents de propriétes ceci est le genre de placement qui vous devez plus sont exposés à la dite bourse.

Suivant un jugement lu et rendu en cour siègeante le 20 janvier 1913, jugement signé le 24 janvier 1913. No. 102, 855 — Cour civile de District — Division E. — Signé par l'Hon. George H. Théard, agissam, moi, Pierre Gallagher, encanteur, duement autorisé pour la Paroisse d'oriéans je procédarai a vendre les propriètes suivants le Sercredi, 26 février 1913, à midi a la Peopleis Auction Exchange, 334 rue Carondelet.

1. Un terrain avec les appartenances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, et désigné par le No. six dans l'Het, borné par les rues Tonti, Rochebiave, fiasquet et Palmyra, sur un plan dressé par A. de Armas, daté le 27 novembre 1808, et déposé dans le bureau, le dit terrain mesurant en mesure Américaine, vingt sept pieds, cinq lignes de face a la rue Gasquet, sur cent cinq pieds, deux pouces et irois lignes de profondeur. Portant les Nos, municipaux 2418-2429 avenue Cleveland, les ameliorations comprennent un rottage en bois contenant deux chambres et une cuisme des chaque côte de la cour sont des hangars, cuerne, etc.

2. Le certain terrain, situé, s'éten-

que côte de la cour sont des nangars, citerne, etc.

2. Un certain terrain, situé, s'étendant et étant dans le fond du Premier District de cette ville, étant terrain No. deux du dit llet numéro douze, qui est borné par les rues Tonti, Palmyra, Miro et Jackson ou Gasquet, mesurant vingt sept pieds, un pouce de face à la rue Jackson maintenant Gasquet, sur une profondeur de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes, entre lignes paralleles suivant le plan de A. d'Hemecourt, voyer, daté le 16 de zuillet 1853, dépose dans le bureau de P. C. Cuvellier, notaire de cette ville; avec tous les droits, voies et avantages y appartenant qu de quelque façon en dépendant, portant le yours et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, portant le No, municipal 2904 avenue cleveland. Les améliorations comprenient un certain terrain, situé, s'éten

grand hangar.

3. Un certain terrain, situé, s'ètendant et étant dans le Premier District de cette ville, et désigné par le numéro un dans l'het numéro douze, borné par les rues Miro. Tes v, Palmyra et Jackson maintenant Gasquet, suivant le plan dressé par A. d'Henecourt, le 16 juilet 4853, et déposé dans le hureau de P. C. Cuvellier, notaire, le 10 octobr ef853, lesquet et miro, et mesura vingt sept pedes un pouce de face sur la dite rue coasquet sur cent cinq peds, dix pouces et trois lignes de profondeur et de face sur la dite rue miro, entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, portant les Nos. Inunicipaux 230-2302 avenue Cleveland. Les améliorations comprennent un cotles amélorations comprenient un cut-les amélorations comprenient un cut-lagre double en bois contenant deux chambres et une cuisine de chaque coté: en face du fond du terrain est un cottage simple contenant deux cham-

ie, etc. Un certain terrain avec toutes les citerie, etc.

4. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le numéro onze dans l'îlet No. vingt quatre, borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Gasquet formant le coin des rues Gasquet et Miro sur une profondeur et face sur la rue Miro de cent cinq pieds, dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles suivant le plan dressé par A. d'Hemecourt, voyer, le 16 juillet 1853, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville, portant le No. municipal 225 avenue cleveland. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois, recouvert en ardoises, contenant trois chambres, dans la cour est un grand hangar, citerne, etc.

terne, etc.

5. Un certain terrain, situé, s'éten-dant et étant dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. treize dans l'Het, borné par les rues Gasquet, Canal, Miro et Galvez, le dit terrain me-Gairal, Miro et Gaivez, le dit lerrain me-surant quatre pieds, sept pouces et trois-lighes de face à la rue Gasquet, qua-rante trois pieds sept pouces et une li-gine de largeur dans le fond, cent cinq-pieds, dix pouces et trois lignes de pro-fondeur sur la ligne vers la rue Miroiondeur sur la lighe vers la rue Miro et cent douze pieds, sept pouces de profondeur sur la lighe de côté opposé, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque facon en dépendant. Les améliorations desperations

Denx certains terrains, avec tou-

pois contenant trois chambres, dans la cour sont des hangars, système, etc.

8. Un certain terrain triangulaire situé, s'étendant et étant dans le Premier District de la ville, et désigné par le No. un dans le No. vingt cinq, borné par les rues Miro, Galvez, Palmira et Jacksou ou Gasquet maintenant Ave. Cleveland sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1833 déposé dans le bureau de P. C. Cuvellier, ancien notaire dans cette ville le 10 octobre 1833, le dit terrain forme le coin de l'Ave. Cleveland et de la rue Miro et mesure trente neuf pieds dix pouces et trois lignes de face à l'Ave. Cleveland sur cent neuf pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur et face à la rue Miro et cent seize pieds, dix pouces, et deux lignes de profondeur sur la ligne le divisant de l'autre propriété; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

VENTES A L'ENCAN

## Peter Gallagher

connues comme No. 2224 Ave. Cleveland et tons les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Les améliorations comprennent un cottage simple contenant une boutique et quatre chambres.

9. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et privilèges y appartenant au de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îtet borné par les rues Canai, Tonti, uasquet et Miro désigné par le No. treize sur un plan fait par Arthur De Armas voyer le 12 mai 1870 et déposé dans le bureau de Gustave Le Gardeur Ir notaire et d'aprés lequel plan le dit terrain mesure vingt-sept pieds, onze pouces et une ligne de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds, huit pouces et six lignes ligne de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds, huit pouces et six lignes de profondeur et de face sur la rue Cont let forme le coin des rues Gas-quet et Conti, portant les Nos. munici-paux 2337-39 Ave. Cleveland. Les amé-liorations comprennent un cottage dou-ble en bois contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars dans la cour citerne etc. ia cour, citerne, etc.

10. Un certain avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et bous les droits et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'liet No. 581, borné par les rues Cleveland, Canail, borgenois et Broad, lequel terrain est désigne par le no. deux sur un croquis fait par le notaire prise par A. J. Villere notaire le 6 janvier, trente deux pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Cleveland, par une première profondeur sur la ligne divisant le dit terrain du terrain No. un de cent trente trois pieds, huit pouces, et par une seconde profondeur de vingt deux pieds en largeur sur la ligne du fond et cent cinquante neuf pieds, dix pouces, et trois lignes de profondeur sur le côté de la rue Dorgenois, portant les Nos, municipaux 2637-2639 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, contenant de chaque côté six chambres et la cour est couverte, citerne, etc. a cour, citerne, etc.
10. Un certain terrain avec batisses

rotte six chambres et la cour est couverte, citerne, etc.

11. Un certain terrain, avec toutes
les batisses qui s'y trouvent, droits,
voies et privilèges y appartenant, ou de
quelque façon en dépendant, situé dans
le Premier District de cette ville, dans
le Premier District de cette ville, dans
l'illet, borné par les rues Cleveland,
Patrick, Bernadotte, et Palmyra, désigné par le numéro quatre, sur un
plan dressé par Daney et Waddill,
voyers, le 17 novembre 1905 annexé à
un acte passé devant William Ardill,
notaire le 27 décembre 1905, et lequel
terrain mesure d'après le dit plan
comme suit; trente et un pieds, onze
pouces et cinq lignes de face à la rue
cleveland sur cent vingt sept pieds, pouces et cinq lignes de face à la rue cleveland sur cent vingt sept pieds, dix pouces et six lignes de profondeur entre lignes paralléles et face à la rue St. Patrick et lequel terrain est composé des parcelles d'une parcelle de terre triangulaire, formant le coin des rues Patrick et Cleveland, et parcelle des terrains quatre et cinq, faisant face à la rue St. Patrick sur un plan de Reisenstein daté le 20 Mars 1898, portant les Nos. municipaux 4700-4702 Ave. cleveland. Les améliorations comprennent un cottage double en bois couvent en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres, hangars dans la cour, citerne, etc.

iferne, etc.
12. Un certain terrain, avec la bâ-12. Un certain terrain, avec la batisse et améliorations qui s'y trouvent, siué dans le beuxième District de cette ville dans l'île Nio. 422 borné par les rues Douane, canal, Lopez et Salcedo, le dit terrain est désigné par le No. 13 et mesure vingt cinq pieds, cinq poures et une ligne de face à la rue bouane sur cent six pieds, huit ponces de profondeur entre lignes parailèles et forme le coin des rues bouane maintenant herville et Lopez, portant le Nommincipal 3124 rue (berville. Les améliorations comprenient un cottage simple en bois, contenant trois chamitorations comprenent un cottage simple en bois, contenant trois cham-bres dans les cours sont des bangars

Deuxième District de cette ville dans l'Het No. 362, borné par les rues Broad. Bienville, Conti et Whit désigné par le No. 5 sur un croquis annexe à un acte passé devant William Shannon, ancien holaire, dans cette ville et mesurant d'après un plan par Albert Dittel Jr. 1 décembre 1879 mesurant tente pieds (30) de face à la rue Bienville par cent huit pieds, trois pouces et quatre lignes (108° 3° 4°) en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un double cottage à toit d'ardoises Nos. 2717-19 rue Bienville, contient de chaque côté galerie de front et trois chambres, dans les cours il y a des hangars, citerne, etc.

les cours il y a des hangars, citerne, etc.

14. Un certain morgeau on parcelle ainsi que les améliorations qui s'y trouvent, stué dans le Deuxième District de cette ville carré No. 368, borné par Carondelet Walk (St. Louis), les rues Dupré, conti et White et la dite pièce ou parcelle de terre commence à soixante pieds du com de Carondelet Walk et Dupré et mesure quarante quatre pieds de face s'etendant vers la la rue Conti quarante cinq pieds, trois pouces et six lignes (15° 3° 6°) sur la ligne arrière sur une ligne égale et parallèle de soixante trois pieds, deux pouces et deux lignes (3° 2° 2°). Le dit morceau ou parcelle de terrain comprend la portion arrière des lots No. 1 et 2. Les amélorations comprement un prend la portion arrière des lots No. 1 et 2. Les améliorations comprement un 15. Un certain lot de terrain ainsi que toutes les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville dans. l'Het No. 657 dans le carré Corné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Gasquet, et désigné comme lot No. 5 sur un plan dressé par J. A. d'Hennecourt, voyer, daté du 14 Mars 1867 et lequel dit lot de terrain mesure trente sept pieds quaire pouces de face à la rue Salcedo, par quaire vinnt dux pueds, deux nouces

of the state of th

situant un plan annexé d'Edgar Pillé le 2 novembre 1895. Les améliorations comprennent 17. Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits voles et privilèges qui en déjuit de la ville de la Nouvelle Orléans dans le carré No. cinq cent cinquante deux (522) Corné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les numéros vingt et un et vingt deux (21-22) borné par les rues Gasquet, Miro, Canal et Tonti, désigné par les Nos. vingt et un et vingt deux (21-22) suivant un croquis annexé a un acte de vente par la propriété de T.S. Guion a A ¼ B. James exécuté devant T. O. Stark, ancien notaire, en cette ville le 9 avril 1866, mesurant trente pleds de face à la rue Gasquet sur cent vingt pieds huit

VENTES A L'ENCAN

## Peter Gallagher

pouces et six lignes entre lignes égales et parallèles, les dits lois s'adjoignent l'un l'autre et le lot numéro vingt deux forme le coin des rues Miro. Portant le numéro municipal 2301 lequel forme le coin des rues Miro et Cleveland, et désigné comme loi 22, lot vingt et un porte les numéros municipaux 2305-2307 Ave. Cleveland. Les améliorations comprennent 2301-03 un double cottage en bois couvert en ardoises 2305-2307 Ave. Cleveland. Les améliora-tions comprennent 2301-03 un double cottage en bois couvert en ardoises servant de maison d'habitation et ma-gasin contennant de chaque côté cinq chambres — 2305-07 est un cottage dou-ble en bois couvert en ardoises con-tenant trois chambres de chaque côté —

sur l'annexé du lot grands hangars, écurie citernes, etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou davantage comptant au choix de l'achedavantage comptant au choix de l'acheteur, le reste en un ou deux ans, pour lequel l'acheteur donnera son ou ses billets qui porteront un intérêt de 7 pour cent par an de la date de l'adjudication et garantis par le nantissement du vendeur et le privilège et hypothèque spéciale sour la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir le pacte de non alienando, une clause stipulant la vente avec notre estimation et cinq pour cent (5 pour cent) de frais d'avola vente avec notre estination et cinq pour cent (5 pour cent) de frais d'avo-cat en cas de procès pour obtenir le palement des dits billets, et toutes les autres clauses généralement contenues dans un acte de vente; et l'acheteur d'assumer le palement, au dessus du d'assumer le patement, au dessus du prix de l'adjudication, de toutes les taxes de l'année 1913, de déposer chez l'adjudicateur dix pour cent (10 pour cent) du prix de vente au moment de l'adjudication, et de supporter le coût de l'acte de vente devant Charles I. Denechaud. Notaire Public. PETER GALLAGHER, Encanteur. Jan. 26; Fev. 2, 9, 16, 23, 26.

## J. L. Unorato.

ANNONCE JUDICIAIRE En re Liquidation de J. D. Conneil Iron

Works Co. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA
Paroisse d'Orléans — No. 103, 121 —
Division C — Conformément et en vertu
d'un ordre de l'Honorable Cour de Distriet pour la Paroisse d'Orléans, Division c
, dans l'affaire inituitée Liquidation de
''.J. D. Conneil Iron Works Company''
dossier No. 103,121, le dit ordre date et
signé le 10 janvier 1913, et adressé à
J. L. Onorato, encanteur, l'offriral en
vente à l'enchère publique, à midi à la
Bourse des Proprietés Foncières, 311 rue
Baronne, JEUDI, le 13 fevrier 1913, les
propriétés et immeubles ci dessus avec
toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes,
privilèges et y appartenant ou de quelque façon en dépendant à savoir:

1. Quaire certains terrains dans le
Presiner District de la Nouvelle Orléans,
dats l'ilet No. 46, borne par les rues S.
Peters, Erato. Tchoupitoulas et Thalie,
désignés par les numeros un, deux, trois
et cinq, et mesurant ci-après: Terrains
Nos, un, deux et cinq mesurent chacun
vingt deux pieds, huit pouces et neuf
lignes de face à la rue S. Peters sur
cent pieds de profondeur; et terrain No.
trois à vingt pieds, huit pouces et neuf
lignes de face à la rue Erato sur cent
pieds de profondeur; tout entre lignes parallèles; terrains Nos, un, deux et trois
etant représentés sur un plan dressé
par T. Thompson, daté le 21 février
ista, et déposé dans le bureau de
Theo Guyol, ancien notaire dans la dite
ville, comme plan No. deux du livre de
plans No, un étant une partie de la
propriéte que la "J. D. Conneil Iron
Works Company" acquit par achat de
James D. Conneil par un acte devant P.
M. Mitner, notaire dans la dite ville, le
mune District de la Nouvelle Orléans,

1 de l'Honoratie dans la dite ville, le
mune District de la Nouvelle Orléans,

2 Deux certains terrains dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

22 aont 1904.

2. Deux certains terrains dans le l'remier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No. 46, borné par les rues S. Peters, Erato, Tchoupitoulas et Thalie, désignés par les numéros douze et treize, et mesurant chacun vingt deux pieds, neuf pouces de face à la Erato sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces de profondeur, tout entre lignes parallèles les mêmes étant représentés sur un plan dressé par C. A. Hedin, deposé dans le bureau de T. O. Stark, ancren notaire dans la dite ville, étant sur un plan dresse par C. A. Hedin, deposé dans le bureau de T. O. Stark, ancien notaire dans la dite ville, étant
partie de la propriété que la "J. D. Connell Iron Works Company" acquise par
arbat de James D. Connell par un acte
devant P. M. Milner, notaire dans la dite
ville, le 22 août 1906.

3. Un certain terrain dans le Premier
District de la Nouvelle Urléans dans
l'liet No. 46, borné par les rues Erato
anciennement Suzette). Tchoupitoulas,
S. Peters (anciennement Nouvelle Levée) et Thalie (anciennement Benjamin)
lequel terrain est désigné par le numéro neuf et mesure quarante cinq pieds et
six pouces de face à la rue Erato sur une
profondeur de cent cinquante neuf pieds
et dix pouces entre lignes parailèles,
étant la propriété acquise par la "J. D.
Connell Iron Works Company" de Mme
Joséphine B. Conneil par un acte devant
P. M. Milner, notaire dans la dite ville,
le 13 octobre 1906.

La propriété premièrement décrite est
l'emplacement de l'ateller de mécaniciens de la "J. D. Conneil Iron Works
Company." Rien de la propriété mobile
n'est compris dans cette vente. La propriété deuxièmement et troisièmement

n'est compris dans cette vente. La pro-prièté deuxièmement et trolsièmement décrite est louée par bail par Messieurs Alex Dussel & Co., à \$150 par mois ju-squ'au 31 octobre 1914, et la vente sera sujette à ce bail.

squ'au 31 octobre 1914, et la vente sera sujette à ce bail.

CONDITIONS DE LA VENTE—Deux cinquièmes ou plus comptant le solde si il y en a devant être représenté par billets à ordre, payables i ou 2 ans après date, respectivement avec intérêt payables de la date jusqu'au payement des dits billets à ordre avec intérêt spécial, assurance, primes et taxes et en cas de procès 5 pour cent pour frais d'avocat et tous les frais devant être garantis par hypothèque et privilège de vendeur, l'acte devant contenir le pacte de non allenando, et tous les clauses usuelles de sécurités. Les quatre terrains spéciaux, premièrement décrits, seront offerts et provisoirement adjugés, au plus offrant enchérisseur, alors les trois terrains deux lémement et troisièmement décrits seront offerts, sujets au bail et seront provisoirement adjugés au plus offrant enchérisseur; et finalement l'entière propriété, sept terrains seront offerts, la partie à bail sujette en hall. En cas

VENTES A L'ENCAN

### VENTES A L'ENCAN

Fitzpatrick & Company

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu Entier de Résidence, et d'un Piano Droit "Emerson," No. 719 rue Valmont, Près Laurel A l'Encan, Vendredi, 7 Février, à 11 Heures du Matin

épouse, No. 103096 de la Cour Civile de District de la Paroisse d'Orleans, Division C.

Conformément à un ordre de l'ho norable E. K. Skinner, juge de la susdite cour daté et signé à la Nouvelle Orléans, l.ne., le 23 janvier 1913, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et nu-

VENTE DE PARTAGE.

Geo. H. Hemel vs. Adelia G. Hemel.

No. 101,500 - Cour Civile de Districi,

No. 101,500 — Cour Civile de District,
Division B.
Au dernier et plus offrant enchérisseur
propriétés de valeur du Troisième Distriet, 2225-27-29-31 Ave. Esplanade entre les rues N. Rochebiave et N. Tonti.
Quatre collages d'habitation, 730-32-3436-38-40, encoignure Lesseps et rue
Dauphine.
Trois cottages doubles, 726-28 rue Poland entre les rues Royale et Dauphine.
Cottage double, 2500 encoignure Chartres et Ave. Lafayette.
Bâtisse à deux étages en briques, 729 rue
Lesseps, 731-33 rue Lesseps entre les
rues Royale et Dauphine.
Cottage simple et cottage double, 528 rue
Espayne entre les rues Chartres et
Décatur.

Espagne entre les rues Chartres et Décatur.

Bâtisse à deux étages avec allée, 739-i1 rue Lesseps entre les rues Royale et Dauphine, et terrain vacant adjasent le cottage double.

A L'ENCAN, MARDI, LE 18 FEVRIER 1913, A MIDI A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES NO. 311 RUE BARONNE

DAR STERN & GUMBEL, LTD.—Leonard

L. Stern, Encanteur.—Vendra aux enchéres publiques a la sus dite date, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 6 janvier 1913, et le jugement lu et signé en cour siégeante le 6

l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le beuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'ave. Esplanade et les rues Tonti, Rocheblave et Bayou Road; désignés par les Nos. quatre et cinq de l'îlet No. 2, sur un plan de L. H. Pillé, voyer, daté le 23 mai 1848, et déposé dans le bureau de Joseph Cuvillier notaire, lesquels terrains sont adjacents et mesure chacun trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds de face à l'ave. Esplande, trente pieds, onze pouces et une ligne face à la rue Bayou Road, sur une profondeur traversant l'ave. Esplanade jusqu'à la rue Bayou Road, ci-après décrite à savoir: Terrain No. quatre soix ante quatre pieds, un pouce sur la ligne à côté de la rue N. Tonti, le séparant du terrain No. cinq, soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne le séparant du terrain No. cinq, et terrain No. cinq soixante et onze pieds quatre pouces sur la ligne quatre pouces sur la ligne dix huit pieds, sept pouces sur l'autre ligne à côté de la rue N. Hocheblave. Les améliorations sur la dite propriété portant les Nos. municipaux 2325 et 237 et 231 ave. de l'Esplanade et consistent de quatre cottages d'habitation avec 2 chambres et cuisine de chaque côte.

2. Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent située dans le Troisième District de cette ville, dans l'illet

qui s'y trouvent située dans le Troi-sième District de cette ville, dans l'uet borné par les rues Lesseps, Dauphine, France et Royale, étant la plus grande

bert (). Blanchard dressé le 25 du mois d'Août 1887 laquelle par celle de terre mesure quatre vingt quatorze pieds, sept pouces de face à la rue Lesseps sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et une façade sur la rue l'auphine de cent vingt trois pieds cinq pouces. Les améliorations sur la dite

pouces. Les ameliorations sur la die propriété portant les numéros municipaux 720-732-734-736-738-740 rue Lesseps et consistent de trois cottgaes doubes contenant 4 chambres, hangar etc. de chaque côté et se louent à \$0.00 par mois chaque côté.

3. Un certain terrain avec toutes les patiesses et améliorations qui s'y trois-

bausses et ameliorations qui s'y trou-vent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. deux

vent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. deux dans l'îlet (portant actuellement le numero 183) borné par les rues Poland, Lesseps, Royait et Dauphine, sur un plan dresse par A. Castaing le 11 novembre 1858, deposé dans le bureaux de A. Dreyfous, notaire, et le dit terrain mesurant en mesure américaine trente et un pleds heuf pouces de face à la rue Poland sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sur la dite propriété portant les numéros municipaux 726 et 728 rue Poland, et consistent d'un cottage double retiré du trottoir et contient 3 chambre, hangar, etc., de chaque côté et se loue à \$7.00 par côté par mois.

4. Une certaine par celle de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'Îlet (portant actuellement le numero 15) borné par les rues Chartres, ave. Lafayette autrefois connue comme rue Enghien) becatur et Port, laquelle parcelle de terre forme l'encognuire de la rue Chartres et de l'ave. Lafayette, et mesure en mesure américaine, trente pieds, sopt bouces t quatr ligns face à la rue Chartres

et de l'ave. Lafayette, et mesure en me-sure américaine, trente pieds, sopt pouces t quatr ligns face à la rue Char-tres. Quatre vingt dix pieds huit pouces de profondeur et de face à l'ave. Lafay-ette et à peu près quatre vingt dix pieds dix pouces et quatre lignes de profon-deur sur la ligne vers la rue Port; les améliorations sur la dite propriété por-tant le numéro municipal 2600 rue Char-tres, et consistent d'une bâtisse à deux étages en briques, contenant 11 cham-bres, corridors, galleries, etc., et sus-ceptible à un loyer d'à peu près \$15.00 par mois.

pres, corridors, gaileries, etc., etc., ceptible à un loyer d'à peu près \$15.00 par mois.

5. Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, actuellement le Troisième District de cette ville, dans l'ilet numéro six (maintenant ilet numéro 183) borne par les rues Lesseps, Royale, Poland et Dauphine, lequel dit terrain est désigné par le numéro onze sur un plan dressé par Joseph Pillé, voyer de ville, sous date du 25 février 1832, déposé dans le burreau de Philippe Lacoste, notaire, et mesure cinquante trois pieds (53) trois pou ces (3) face à la rue Lesseps, sur cent quinze pieds (115) de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent portant les numéros municipaux 731-733 rue Lesseps, et consistent en un cottage double avec 5 chambres de chaque côté et se loue à \$10.00 par mois chaque côté.

6. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits etc. situé dans le Faubourg Marigny, maintenant Troisème District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet borné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet lorné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet lorné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet lorné par les rues Espagne, Chartres, Décatur et Mandeville, dâns l'Ilet lorné par les rues des les de Luclen Hermann, notaire et mesure d'après le dit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Espagne sur cent vingt quatre pieds de profondeur, mesure américaine: les

STERN & GUMBEL,
SIDNEY F. GAUTIER,
Avocat pour demandeur.
B. T. WOLF, Avocat pour le defendeur.
jan14,19,26fév#,9,16,18

Succession de Geo. J. Mertzweiller let mérotée, le procéderai à la vente le ameublement de saile à manger avec pouse, No. 103095 de la Cour Civile de la Paroisse d'Orleans, District de la Courte de la Paroisse d'Orleans, District de la Paroisse d'Orleans, Distr

voir:
Un Piano Emerson, valeur \$550; ameublement de salon en noyer, piedestales, cabinet à music, portières, ornements, tables, chaises, berceuses, joli

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bols, Nos. 2917 et 2919

rue St. Pierre et terrain à bâtir rue

Orléans, entre les rues Dupré et

DAR KERNAGHAN & CORDILL-W. A.

DAR KERNAGHAN & CORDILL—W. A.

Kernaghan, encanteur, bureau No.
339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars
1913 à midi à la Bourse des Propriétés
Foncières, il sera vendue à l'enchère
publique en vertu d'un jugement rendu
le 19 décembre 1912 et signé le 27 décembre 1912 et d'un ordre daté le 28
janvier 1913 de l'Hon. Porter Parker,
juge de la Cour Civile de District pour
la Paroisse d'Orléans, Division D. dans
la succession de Barbara Muller et al.
vs. Mr. et Mme Marco Martinolich, No.
102,084, la propriété ci-après décrite à
savoir:

remièrement—Le cottage double en

assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de veute devant Fred Adolph notaire aux frais

devant Freu Assoption des acquérents.
FRED & W. E. ADOLPH,
GEO. MUNTGOMERY,
Avocats.
tags 9.16.23mars2,6

"ANNONCE JUDICIAIRE.

Neuf beaux terrains, qui vont être ven-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parroisse d'Orléans — No. 103,142—Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, encanteur, bureau No. 339 rue Carondelet, JEUDI, le 6 mars 1913 à midt à la Bourse des Propriètes Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 29 janvier 1913 de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus dite Cour, Division B, dans Laffaire ci-dessus initiulée la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain terrain situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans.

te. L'acte de vente devant ried de lacquereur. bel, notaire, aux frais de l'acquereur. C. C. FRIEDRICHS. Avocat.

I. B. Rennyson

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Kops

fev2,9,16,23mars2,6

dus comme un, rues St. Claude et Manuel, rue pavée près des lignes de car-

Par STERN & GUMBEL, Ltd. Kernaghan&Cordill

las, sommiers, literies, moustiquaires, glacière, fourneau à gas, fourneau de cuisine, coffre-fort, porcelaines, usten-

VENTES A L'ENCAN

Conditions—Comptant. Sans limite.

HARRY W. FITZPATRICK.

Jan 26; Feb. 2, 6, 7. Encanetur.

#### AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Edna Mary La Pine Epouse de Francis Joseph Offer. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,319 — Division C — Attendu que Frances Joseph Offer a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Edga Mary La Pine, épouse de Francis Joseph Offer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux mue cela part le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier. HENRIQUES & DUCHAMP, Avocats.

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.

4801-03 RUE DRYADES. COIN DE LA RUE FELICITE En face du magasin de marchandises sèches Kaufman

Bâtisse en briques à deux étages pour maison de commerce Succession de Catherine Connors, épouse les rues Dryades, Rampart, Félicité et St. André, formant l'encoignure des rues

tisses et améliorations qui s'y trouvent. E. L. Weil, notaire; un dépôt de 10 pour etc., situé dans le Quatrième District de cent est réclamé au moment de l'adjudi-cette ville, dans l'îlet No. 292, borné par cation. jan26fév2,9,16,23,27

Succession de Catherine Connors, epouse
décédée de James Burns.

No. 101,930 — Cour Civile de District —
Division E.

PAR RAMSEY & DANZIGER, Encanteurs — Bureau 341 rue Carondelet — JEUDI, le 27 février 1913, a midi à la Bourse, 311 rue Baronne, il sera vendre en vertu et suivant un ordre daté et signé le 22 janvier 1913, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de ta sus dite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été adressé, la propriéte ci-après décrite à savoir:

L'in certain terrain avec toutes les bâtilses et améliorations qui s'y trouvent.

ANNONCES JUDICIAIRE

#### PAR ALBERT PAUL ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur, grande parcelle de terre sur la -rue Louisa et encoignure Berbigny avec grandes bâtisses d'écuries, ainsi que quatre terrains sur la rue Piété entre les rues Roman et Berbigny avec une maison simple qui s'y trouve et un terrain sur la rue Louisa près de la rue Roman.

102,084, la proprièté ci-après décrité à savoir:

Premièrement—Le cottage double en bois à un étage, Nos. 2917 et 2919 rue St. Pierre, contenant trois chambres de chaque côté sur un certain terrain situé dans le beuxième District de cette ville, dans l'ilet, borné par les rues St. Pierre, Orléans, Dupré et Gayoso, désigné par la lettre A, sur un croquis de voyer par Waiter J. Seghers, député voyer de ville, daté le 21 janvier 1913 et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue St. Pierre sur 62 pieds de profondeur entre lignes parallèles commençant à une distance de 124 pieds 6 pouces et deux lignes de l'encoignure des rues St. Pierre et Dupré.

Deuxièmement—Un certain terrain simé dans le même district et flet et adjoignant dans le fond la propriété cidessus décrite, désignée par la lettre B, sur le susdit croquis de voyer par Waiter J. Seghers, mesurant d'après cela 30 pieds de face sur la rue Orléans sur 52 pieds, 6 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, commençant à une distance de 124 pieds, 6 pouces et 2 lignes de l'encoignure des rues Orléans et Dupré.

Lians un quartier qui s'améliore près des lignes de cars, désirable pour placement ou emplacement de maisons.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le soide s'il y en a, en paiements égaux, payables en un et deux ans après la date de l'adjudication, avec huit pour cent d'intéret à partir de la date jusqu'au paiement, devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale, avec les clauses usuelles d'hypothèque et sécurité de même que le pacte de non alienando, et rejet d'évaluation cinq pour cent pour les frais d'avocat en cas de procès, etc., les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et payer tous les frais de certificats, et assumer les taxes dues et exigibles dans l'année 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Les actes de vente Succession de Marie Amanda Barrois, Veuve de Thomas L. Bertrand. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,551 — Division A — Par Albert Paul, encanteur (Bureau No. 311 rue Baronne) Deuxième rolsse d'Orieans — 10. 102,000 de criste a vision A — Par Albert Paul, encanteur (Bureau No. 311 rue Baronne) Deuxième étage, Jeudi le 6 mars, 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, Division A, daté le 31 janvier, 1913, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Marie Amanda Barrois, veuve de Thomas L. Bertrand, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Une certaine parcelle de terre, dans la ville de la Nouvelle Oriéans. Paroisse d'Oriéans. Etat de la Louisiane, avec toutes les bâtisses et améllorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de la dite ville de la Nouvelle Oriéans, dans l'Îlet No. 789, borné par les Derbigny (ou Prosper), et mesure Deux, cent trente cinq pieds sur la rue Louisa, sur une profondeur et face de cent dix huit pieds sur la rue Derbigny (ou Prosper). Les améllorations comprennent de grandes bâtisses pour écuries, etc., sous toit galvanisé. Cette propriété est dans un quartier que s'améliore rapidement, et fait face à plusieurs cottages ment, et fait face à plusieurs cottages

nodernes.

2. Cinq terrains avec toutes les bâ-2. Cinq terrains avec toutes ies Da-tisses et améliorations qui s'y trou-vent, et tous les droits, voies, servi-tudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Troisième appartiement ou de quelque façon qui en dépendent, stués dans le Troisième de l'enchère publique dans mon entre los lors l'elle cette ville, anciennement désignés sur un plan dressé par L. Surgi, voyer, le 27 octobre, 1836, deposé dans le bureau de Carlisle Pollock, anciennement dans cette ville, par les numéros dix, quinze, seize, dix sept et dix huit, dans l'îllet No. 780, anciennement flet No. 3i du Bourg Clouet, borné par les rues Louisa, l'êté, Derbigny (anciennement Prosper) et Roman (anciennement Prosper) et Roman (anciennement Prosper) et Roman (anciennement Solidelle); d'après lesquels plans les dits terrains mesurent comme suit, à savoir: Terrain No. 10 mesure trente et un pieds de face à la rue Louisa, sur cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes de face à la rue l'ete et numéroté, suivant l'inventaire entrégistré dans mon bureau.

Constable, Première Cour de Cite de la Nouvelle Orleans. tois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, Les améliorations sur la rue Piété com-prennent un cottage en bois, conditions—Comptant. Les actes de yente aux frais des acquéreurs devant Stidney F. Gautier, notaire. Les taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent est exigé au moment de l'adjudication. GABRIEL FERNANDEZ, JR...

fév2,9,16,23mars2,6

# priété ci-après décrite à savoir: Un certain terrain situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, faisant partie d'une certaine plantation appartenant autrefois à Manuel Landry, environ deux milles plus bas que la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du Mississipi, borne sur la partie basse par la proprieté appartenant aux religieuses des Ursulines, et sur la partie devée par la plantation appartenant autrefois à Mr. Lesseps, le dit terrain commence à peu près à 1920 pieds du Chemin Publique et mesure 360 pieds de face sur la rue projetée Manuel sur 120 pieds de profondeur. Le dit terrain est décrit sur le régistre d'assessement pour l'année 1011 comme terrain No. neuf, mesurant 120 pieds sur 334 pieds formant le coin des rues St. Claude et Manuel, cans le carre, borné par les deux dites rues Rampart et Convent, et sur la dite rue St. Claude y faisant face sur une étendue de 120 pieds. Acquis par le dit Pierre Minard ou Menard par un acte sous signature privée daté le 23 février 1813, de Joseph Boudreaux et épouse, enrégistre dans le bureau d'aliénations dans le livre 34 folio 303 le 26 de juillet 1813. Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes dues et exigibles de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant sera requis au moment de la vente, l'acte de vente devant Fred Detbel, notaire, aux frats de l'acquéreur. Ramsey& Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux cottages doubles rapportant de bons revenus, 1230-32-31-36 S. Robert-son, prés de la rue Erato. Ayant trois et quatre chambres de chaque côté. SUCCESSION DE CATHERINE KIEVNY.

EPOUSE DE PATRICK DRURY.

DAR-RAMSEY & DANZIGER-C. A. Ram-DAR-RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur.—Bureau 341 rue Carondelet, JEUDI, le 20 février 1913, à la Bourse 311 rue Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu et suivant un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit ordre daté et signé le 31 décembre 1912, et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et amélioratrons qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville dans l'Het, borné par les rues Clio, Erato, Freret et S. Robertson, désigné comme terrain No. 13 et mesurant 32 pieds de face à la rue S. Robertson, in même largeur dans le fond sur un profondeur de 100 pieds entre lignes

Succession de John Kops

A Pearan BEUDI, le 27 février 1913, a la bourg Marigny, maintenant Troiseme District de cette ville, dans l'Ilet borne par les runs Expagnes, Chartres, Décature et Mandeville, désigne par les nur et Mandeville, désigne par les nur et Mandeville, désigne par le nur le désigne par le nur et Mandeville, désigne par le nur le l'administration de l'administrati

bien que pour l'acte de vente, devant être passé devant Scott E. Beer, notaire, et dix pour cent (ne portant pas d'in-terét) de dépôt avec J. B. RENNYSON, Encanteur, jan26fév2.9,16,23,27

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Navier J. Leblanc vs. P. L. Moran.

DREMIERE COUR DE CITE de la Nou DREMIERE COUR DE CITE de la NOUvelle Orléans — No. 56,214 — En vertu
d'un writ de Fieri Facias qui m'a été
adressé par l'Hon. Wynne Rogers, jugede la Division A, Première Cour de Cité
de la Nouvelle Orléans, le procèderai à
vendre à l'enchère publique dans mon
entrépôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis,
entre les rues Royale et Bourbon, dans
le Deuxième District de cette ville,
MERICREDI, le 12 février 1913 à 10 heures
m la propriète ci-après décrite à a. m., la propriéte ci-après décrité à savoir: Une caisse enregistreuse No. 1,072,310,

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 56,209 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été
adressé par l'Honorable Juge de la Division C, Première Cour de Cité de la
Nouvelle Orléans, je procéderat à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le
lieuxième District de cette ville, VEN-

Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orleans. HERMAN & WARD, Avocats pour le demandeur, fév2,9,11

ANNONCE JUDICIAIRE. Singer et Sokolsky vs. Frank C. Camille.

DREMIERE COUR DE CITE de la Nou-DREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 55,997 — Dans
l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée
je procèderal à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtisse de
Cour rue Royale, entre les rues Contiet St. Louis, dans le Deuxième District
de cette ville, MERCREDI, le 5 mars,
1913, à midt la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain terrain avec toutes les bâlisses et améliorations qui s'y trouvent
et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en
dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la let-

tiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'îlet 1053, borné par les rues Miro, Galvez, Annette et Allen, sur un croquis annexé à un acte passé devant F. J. Aleix, notaire, le 3 septembre, 1902, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant J. G. Eustis, notaire, le 34 janvier, 1905. Le dit terrain s'étend à une distance de cent vingt pieds de l'encolgnure de la rue Annette, et mesure trente pieds de face sur la rue Miro, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds. Cette vente sera sujette à tous les droits de Harvey Singer, acquis en vertu de la vente qui lui a été faite de la dite propriété par un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mars, 1911, chrégistrée dans le Bureau des Alfénations, livre 212, folio 147, et elle sera aussi sujette à une certaine hypothèmes de seitente dans les certaine hypothèmes de seitente de la contract de la certaine hypothèmes de seitente de la certaine hypothèmes de la certaine hypothèmes de seitente de la certaine hypothèmes de la certaine hypothèmes de seitente d

Alienations, livre 212, folio 147, et elle sera aussi sujetto à une certaine hypo-thèque de soixante quinze dollars, enré-gistrée dans le livre 841, folio 222, du bureau d'Hypothèque, le 31 janvier, 1900, A. D. DANZIGER, Avocat pour les demandeurs, fév2,9,16,93mars4

ANNONCE JUDICIAIRE. Mme Martha W. Murya, femme seule, vs. Henry Haffner,

PREMIERE COUR DE CITE DE LA PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 55,082 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderal à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtissé de Cour rue Royale entre les rues St. Louis et Conti. dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, le 21 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir: decrite à savoir:

Deux certains terrains, etc., situés dans le Sixième District de cette ville. dans l'ilet borné par l'ave. Nashville et les rues Annonctation, Eleonore et Tchoupitoulas, dans l'îlet 48 Hurtsville.

Tchoupitoulas, dans l'ilet 48 Hurisville, désignés par les numéros 23 et 24 sur un plan par A. G. Blanchard, attaché à un acte devant A. Hero, Jr., notaire, daté le 10 mai 1888, et suivant lequel dit plan les dits terrains mesurent chacun 28' 7' de face à l'ave. Nashville sur une profondeur de 190' entre lignes parallèles. Etant la même propriété acquise par Henry Haffner par achat du "Crescent City Building Homestead Association" d'après l'acte devant E. M. Stafford, notaire, daté le 25 mai 1908, et enrégistré dans le bureau d'allénations dans le livre 214 folio 736. Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. HOWELL CARTER, JR.,